

Étude outillée de la prêtrise, un travail d'exception



Introduction

Page 2

L'Eglise en bref

Page 3

Le quotidien d'un prêtre

Page 7

Son service en mode Fast

Page 18

Les tensions rencontrées

Page 22

Un métier limite

Page 25

La beauté du geste

Page 29

Avant propos

Le prêtre a beaucoup fait parler de lui ces temps-cis, au travers d'atrocités malheureusement, et celles cis apparaissent d'autant plus fortement que ce serviteur de Dieu doit être signe sur Terre de l'amour divin et de Sa présence. Ce rapport cherche donc à faire (re)découvrir ce métier particulier, ce métier sans limites, qui sort des clous, à l'appui des outils étudiés en PH13.



I. Introduction

Condamné pour pédophilie, le cardinal Pell visé par une procédure civile

L'ex-numéro trois du Vatican a été accusé, dans une plainte déposée au civil, d'avoir couvert un prêtre dont il savait qu'il abusait d'enfants.



Publié aujourd'hui à 06h32, mis à jour à 08h01

ENQUÊTE

Suspecté d'agressions sexuelles, l'ambassadeur du Vatican à Paris confronté à ses accusateurs

Mgr Ventura, qui nie les faits et évoque un « complot de la Mairie de Paris », est protégé par l'immunité diplomatique.



Publié hier à 11h23 · Anne Pélouas, Cécile Chambraud et Ariane Chemin

L'actualité regorge ces temps-ci de témoignages de victimes abusées et de compte-rendus des procès en cours, impliquant prêtres de paroisses, évêques et cardinaux. Ces « abominations » comme le pape François les nomme, sont une grave offense au monde, de part ses actes mais également de part l'humanité qui tend à voir les prêtres comme des serviteurs de Dieu, car de fait ils le sont. Nous traiterons ici donc d'un 'métier' en souffrance, qui, placé sur le devant de la scène, nous (rê)interroge sur ses réelles missions, sur son quotidien, sur son essence.

Qui sont les prêtres du 21ème siècle ? Où et comment exercent-ils ? Pour qui travaillent-ils ? Comment s'organisent leurs journées ? Quelles missions doivent-ils honorer ? Comment sont-ils évalués ? Quelles difficultés rencontrent-ils au quotidien ? Autant de questions que nous tenterons d'éclairer au travers de ce rapport.


Une problématique cependant plus orientée structurera ce rapport. Elle prendra cette forme ; En quoi le travail du prêtre est-il un métier, qui en dépasse le périmètre de définition ? Nous aborderons premièrement les éléments qui montrent en quoi le rôle du prêtre est similaire à un travail classique, et en quoi il est plus qu'un métier, une profession, telle qu'exercée aujourd'hui.

NB : Il me tient à cœur de transmettre de manière neutre et compréhensible les éléments d'étude que j'ai relevés sur ce métier ; je m'excuse par avance si des écarts à la règle m'échapperont peut-être parfois. Il m'est d'autre part apparu intéressant d'ajouter sous encadrés des compléments au rapport. Cette étude se limitera aux cas des prêtres de France, des prêtres de notre temps et omettra donc les formes de prêtrises anciennes ou étrangères. Je noterai par respect avec une majuscule les mots qui désignent Dieu.



II.L'Église en bref

Dans ce prologue, nous définirons l'Église, son origine, son identité, son objectif afin de mieux comprendre cette entreprise, qui régit le travail du prêtre et lui en donne ses orientations.

- L'Église est l'institution qui représente le catholicisme ; elle possède un droit propre (droit canonique), des instances de juridiction (tribunaux ecclésiastiques), une structure hiérarchique organisée (Pape, évêque...). Mais c'est également l'ensemble de tous ceux qui ont reçu le baptême et qui appartiennent ainsi à la même famille (nous parlons des chrétiens comme les « pierre vivantes » de cette institution).
- L'Église est 'l'épouse' de Jésus (ou Christ, les deux noms désignent la même personne), et le prêtre en ce sens où il est un « autre Christ » est l'époux de l'Église. Un signe de ce mariage est l'alliance (souvent sous forme de dizainier), que porte les prêtres qui le souhaitent à partir du moment où il entre dans leur ministère (métier). 
- L'Église en tant qu'institution, née à l'approche de la mort de Jésus sur la croix, quand il se donne totalement à elle, au moment de la Cène (repas durant lequel Jésus explique le sens de la messe et la portée de son mort proche). « Ekklesia » en grec signifie assemblée, la communauté de ceux qui reconnaissent en Jésus, Dieu. Jésus institue comme chef de cette 'société terrestre organisée' Pierre. « Je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle » (Matthieu 16, verset 18 à 20). Avant sa mort, l'Église était le groupe physique de personnes qui suivait Jésus – ses disciples, sa mère, les citoyens de Palestine... Après sa mort, l'Église est telle que définie plus haut (institution et groupe de croyants).
- L'Église est le signe de présence de Dieu sur Terre. Le catholicisme se réclame d'une religion de 'l'incarnation' et cette incarnation s'est révélée à deux reprises : lorsque Dieu s'est fait homme en Jésus, et lorsqu'encore aujourd'hui Il se fait homme à travers les prêtres en particulier, et les baptisés en général.
- L'Église a pour mission d'être la famille de Dieu et de faire vivre cette famille. Pour cela elle donne aux hommes :
 - la joie (fêtes, fraternité, œuvre de pardon, de partage)
 - la présence de Dieu qui est le Père de cette communauté (à travers les sacrements, c'est Dieu en personne qui est donné aux croyants)



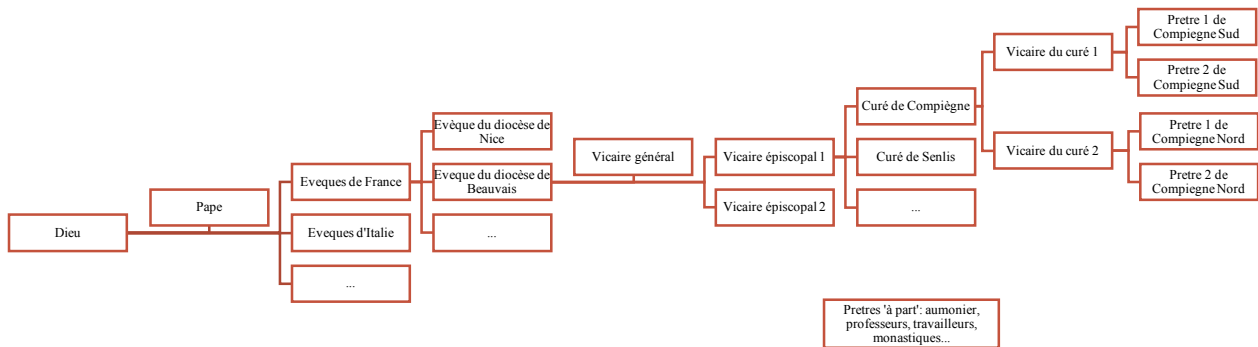
- les clés pour grandir (en nombre et en vertu), en accueillant ceux qui voudraient en faire partie (par le baptême, nous entrons ‘officiellement’ dans la famille divine en devenant ‘fils de Dieu’) et en édifiant les personnes intérieurement (les fruits de cette croissance spirituelle personnelle se révèlent dans les actes de charité posés par les baptisés).

- L’Église est mondialement constituée en diocèses. Il y a de grands et de petits diocèses, cela dépend des pays et de l’histoire. En France, depuis Napoléon, la majorité des diocèses correspondent aux départements. Ces entités géographiques sont gérées par les évêques, qui confient aux prêtres des paroisses. La paroisse est aujourd’hui, du fait d’un manque d’effectif de prêtres, souvent un regroupement de villages, de « clochers ». Cette rareté de pasteurs constitue une évolution du métier qui conduit à une charge de travail importante du fait de l’accumulation de plusieurs fonctions.



Cartographie des diocèses de France

- L’Église se structure selon la hiérarchie suivante :



Organigramme simplifié de l’Église

Il existe différents postes, grades, différentes fonctions possibles pour un prêtre mais le but l’essence du métier est le même pour tous, « être serviteur de Dieu et collaborer à la sanctification des âmes ». Celui ci peut être pape (successeur de Pierre, à la tête de l’Eglise), Evêque (subordonné du pape), vicaire général (vicaire signifiant collaborateur, adjoint), vicaire épiscopal (adjoint du vicaire général, en charge d’une section géographique précise sur un diocèse), curé (responsable d’une paroisse), vicaire du curé (adjoint du pasteur paroissial), *prêtre ‘classique’*



(sans subordonnés). Dans cette lignée apparaissent principalement les prêtres dits « diocésains ». Il existe également des prêtres exerçant à part de cette organisation 'territoriale' ; ce sont les aumôniers militaires par exemple, d'hôpitaux, d'écoles, de prison, ou les prêtres exorcistes. En effet leur ministère étant plus spécifique à une population ils sont plus sujets à des déplacements et des missions 'hors diocèses'. Il existe également des prêtres professeurs pour les facultés de séminaire, responsables de la formation des prêtres par exemple. Il faut noter que certains prêtres ont plusieurs casquettes, occupant plusieurs fonctions en même temps. Enfin, en plus des prêtres diocésains (séculiers) il y a les prêtres rattachés à une communauté monastique, les prêtres « réguliers » (abbaye de Solesmes, abbaye du Barroux...) qui sont membre d'une sous-famille spécifique dans l'Eglise (Bénédictins, Chartreux...) et exercent dans leur univers, cloîtré le plus souvent. Ces derniers prononcent des vœux supplémentaires à ceux des prêtres diocésains ; vœux de pauvreté (c'est à dire de mise en commun de tout leurs biens avec leur ordre) et vœu d'obéissance à une règle (règle de saint Benoit pour les bénédictins, de saint François pour les franciscains...).

- L'Eglise est donc constituée de tout les croyants, mais menée plus spécifiquement par les prêtres qui ont la responsabilité de sa gouvernance. Pour être digne d'une telle charge, ils se doivent d'être bien armés et suivent pour cela une formation poussée. Cette dernière se déroule dans l'un des 30 séminaires répartis en France. Il existe deux types de séminaires ; les diocésains et les universitaires. Ces derniers ont la particularité d'être des universités accessibles à tous, qui dispensent certains cours pour les prêtres. Le Vatican donne une « *ratio studiorum* » pour l'Eglise universelle. Cette *ratio* est ce qui est demandée pour la formation du prêtre. Elle est découpée en trois cycles et la formation est divisée en deux temps : Études & Mission. Le droit canonique prescrit ; « Les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce recevront la formation spirituelle appropriée et seront préparés à leurs devoirs propres dans un grand séminaire pendant tout le temps de la formation ou, si au jugement de l'Évêque diocésain les circonstances le demandent, pendant au moins quatre ans. »(Can. 235- §1) Dans les faits, pour la majorité des prêtres, les étapes à suivre avant de se voir confier des paroissiens sont celles-ci ;
 - A) Un an de discernement appelée année de propédeutique, qui permet aux plus jeunes (entre 18 et 30 ans) de réfléchir sur leur appel afin de le confirmer ou non. Durant cette année un accompagnement personnalisé et des cours bibliques sont suivi par le candidat.
 - B) Le cœur de la formation se compose dès lors en trois cycles. Le 1er cycle (2ans) consiste en une formation philosophique et biblique fondamentale. Elle mène au DUET (Diplôme Universitaire d'Etudes Théologiques). Le 2nd cycle ensuite (3ans) consiste en un master de recherche en théologie (cours en théologie fondamentale, pastorale et morale, cours bibliques et avec une insertion pastorale obligatoire). Le séminariste est ordonné diacre au terme de ce second cycle. Le 3e cycle (1 ans) constitue 'l'année diaconale' et conduit le diacre au niveau doctorat en théologie. Cette année de formation est une synthèse de l'ensemble du parcours suivi par les étudiants et elle introduit à l'ordination presbytérale par un évêque. Les séminaires diocésains et universitaires ont les mêmes cycles d'études mais seuls les séminaires universitaires délivrent un diplôme.



Lors de leur formation, les futurs prêtres reçoivent un enseignement dispensé sous deux formes: les cours magistraux et les séminaires de travail, centrés sur la réflexion en commun. Ils proposent à chacun d'approfondir son étude de la théologie à travers des travaux de groupes, exposés et débats sous la conduite de plusieurs professeurs. Ces derniers sont majoritairement des prêtres précédemment ordonnés, pour les cours relevant de la théologie ou de l'exégèse car ce sont des domaines bien spécifiques. Ces professeurs doivent au moins avoir une licence civile ou un baccalauréat canonique (L3). Concernant les cours d'histoire ou de philosophie, cela relève souvent de laïcs.

C) Arrive donc le moment de l'ordination ; le futur prêtre reçoit lors de ce sacrement « un don de l'Esprit Saint qui lui confère un pouvoir sacré qui ne peut venir que du Christ lui même. » (CEC). L'ordination est l'investiture que fait le Christ lui même pour l'Eglise. Cet 'adoubement' du prêtre se manifeste par l'imposition des mains de l'évêque, accompagnée d'une prière consécatoire qui constitue à elles deux le signe visible de cette consécration, de cet état de vie désormais définitif.



Image de prêtres qui remettent leurs vies à Dieu lors de l'ordination

Quelques chiffres selon Studyrama

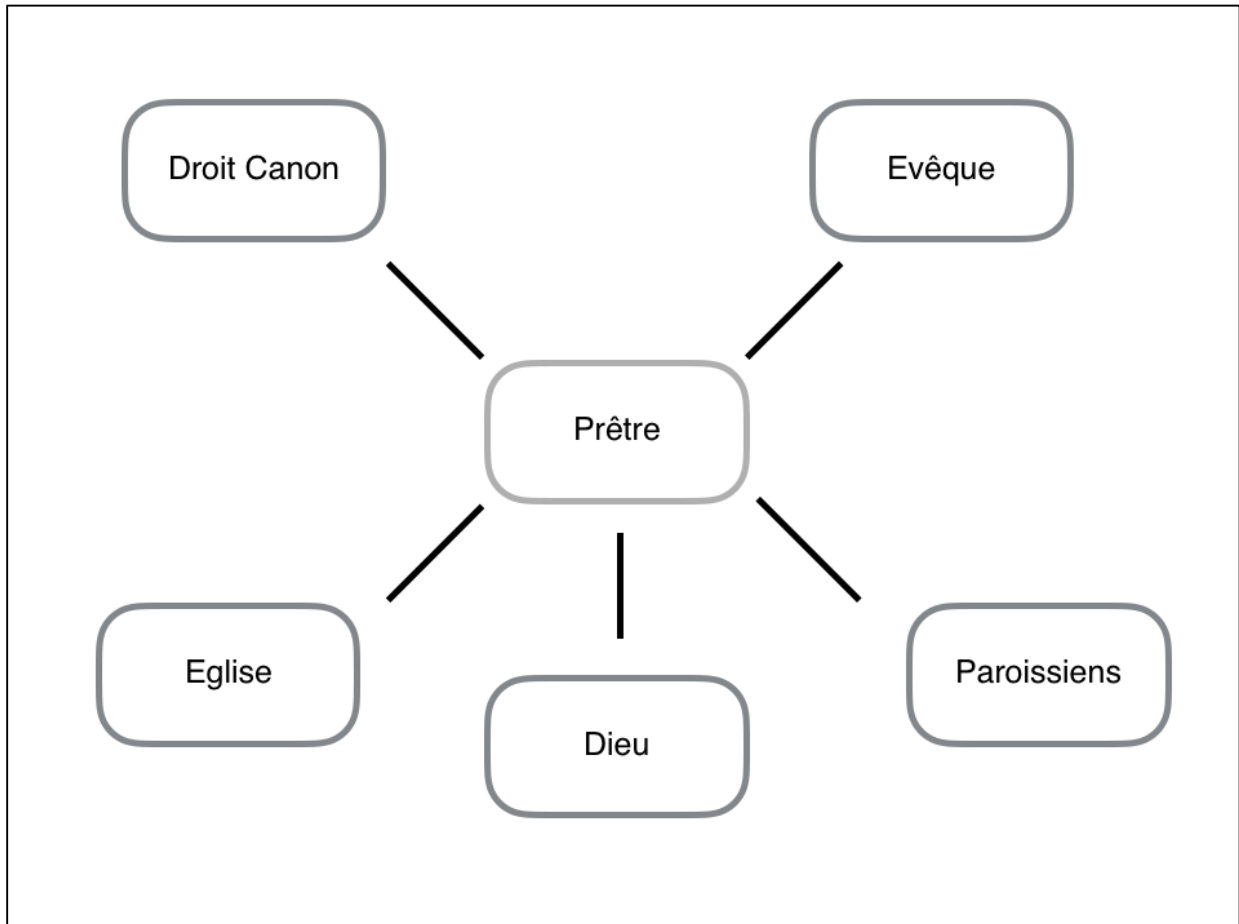
« Il s'agit moins d'un métier que d'une vocation. En 2006, le nombre de prêtres dans le monde s'élevait à 407 262, un chiffre en baisse de 3,5 % depuis la fin des années 70. En France aussi, ce nombre diminue. Il est d'environ 20 000 actuellement, mais chaque année des jeunes se lancent tout de même dans l'aventure. En 2008, 98 prêtres diocésains ont été ordonnés en France et 741 séminaristes étaient en formation. »



III. Le quotidien d'un prêtre

Ce chapitre du quotidien du prêtre sera divisé en trois parties ; les prescriptions auxquelles il doit répondre, le cœur de son métier et l'énoncé des différentes tâches qu'il peut se voir accomplir.

- Prescriptions



« Nos obligations religieuses sont le bréviaire, l'obéissance à l'évêque et le célibat : les promesses d'ordination » me résume un prêtre en entretien. Regardons plus en détail grâce à l'outil « source de prescriptions », ce qui est requis pour que le prêtre réponde à son engagement.

- La source Code de Droit Canon prescrit au prêtre de prier chaque jour le bréviaire, de vivre le *vœu*, la *promesse* d'obéissance, et de suivre la promesse du célibat.

Format : formel.

Selon le code¹ ; « Les clercs sont tenus par l'obligation de garder la continence parfaite et perpétuelle à cause du Royaume des Cieux, et sont donc astreints au célibat. Les clercs sont

¹ Le code de Droit Canon



tenus par l'obligation de s'acquitter tous les jours de la liturgie des heures selon les livres liturgiques propres et approuvés »

- La source Code de Droit Canon prescrit au prêtre de prendre soin de son âme propre en la tenant près de Dieu au travers de la prière du chapelet, la prière personnelle, de la réception de la nourriture divine (nourriture que constitue l'Eucharistie, reçu par les croyants à la messe), au travers de la confession et de ressourcements annuels comme les retraites.

Format : formel

Selon le code ; « les prêtres sont donc instamment invités à offrir chaque jour le Sacrifice eucharistique. Ils sont exhortés à pratiquer régulièrement l'oraison mentale. Ils sont exhortés à honorer la Vierge Mère de Dieu. Ils sont tenus également de faire les retraites spirituelles. Ils sont exhortés à fréquenter assidûment le sacrement de pénitence »

- La source Evêque prescrit au prêtre de répondre aux missions auxquelles il l'appelle durant sa vie (poste, fonctions, orientations).

Format : formel. Promesse d'obéissance + lettre de mission écrite et personnelle

- La source Eglise prescrit au prêtre de vivre selon l'exemple du Christ, en s'inspirant de l'Evangile qui retranscrit la vie de Jésus, premier prêtre.

Format : informel

Selon le code ; « Ils nourriront leur vie spirituelle à la table de la Sainte Écriture. »

- La source paroissiens prescrit au prêtre d'être présent dans leur quotidien, proche, d'être l'exemple de Dieu sur Terre (être charitable, accueillant, plein de Miséricorde...), de conférer les sacrements, d'être exemple de sainteté.

Format : informel

- La source Dieu *invite* le prêtre à répondre à l'appel quotidien qu'il lui est fait, reçu dans la prière (ex le prêtre prie en méditant sur la parole de Jésus « que celui qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre » (Jean, 8 – verset 7) et comprends à la lumière de cette parole qui l'interpelle ce jour là, que Dieu l'appelle à être humble et lucide sur ses péchés avant de reprocher la colère de Mr le paroissien) pour sa sanctification et celle de sa paroisse.

Format : informel

- La source prêtre (lui même) prescrit au prêtre le plus souvent de vivre pleinement son sacerdoce, soit d'être exigeant envers lui même pour être saint. Pour cela les prêtres s'appuient sur les exemples des saints passés et présents qui ont montré que le bonheur se trouve dans ce don parfait et total de soi à Dieu (Padre Pio, St Jean-Paul II...)

Format : informel

Selon le code ; « Dans leur conduite, les clercs sont tenus par un motif particulier à poursuivre la sainteté ».



Rôle de l'Evêque et un avis sur la perspective d'évolution du métier

L'évêque nomme ses prêtres, c'est à dire qu'il leur confie des paroisses (ex. Compiègne), un poste dans celle ci (ex. curé), puis leur transmet des « orientations » qui sont une retranscription des projets globaux de l'Eglise pour un diocèse en particulier. L'évêque construit ces orientations grâce à son discernement et à la connaissance de ses ressources. Le curé a alors la responsabilité de les appliquer, là encore avec discernement et selon ce qu'il perçoit du terrain. Un exemple d'orientation. Le 26 janvier 2019 lors du rassemblement diocésain, l'évêque a prescrit aux curés de son *diocèse* de mettre en place des « fraternités de proximité », car il décèle une désertion de quartiers, de paroisses. Il détaille ainsi ; organiser des réunions entre fidèles où serait lu la parole de Dieu, où sera donné un enseignement du prêtre et selon le curé de Compiègne « cette intuition est bonne ; beaucoup de villages sont effectivement désertés. Les paroissiens ont besoin d'être proches, de vivre une fraternité chrétienne, d'être rejoint à domicile, non d'aller à la messe à des kilomètres de chez eux ». A travers cet exemple est illustré également une perspective du métier de prêtre discutée en entretien, l'Eglise tend à vivre de manière décentralisée, à mailler le territoire pour répondre au mieux aux attentes de chaque identité géographique. Les processus de mises en communs type ERP sont donc contraire de l'approche de l'Eglise, quoique adoptées dans certains cas (ex : comptabilité).

- Le cœur de métier

En entretien, un prêtre me confie le cœur de son travail décliné en 3 axes : enseignement - sanctification – gouvernement. Le prêtre doit en effet d'abord enseigner, pour ensuite sanctifier, le tout dans un esprit de gouvernement. Le prêtre est responsable de sa paroisse devant l'Évêque et responsable de la sanctification des âmes devant Dieu. Ces deux exigences sont reliées bien sûr et sont toutes deux au service du bonheur de l'homme qui se trouve selon un chrétien dans la joie de la Vie éternelle c'est à dire la vie au paradis. Le père Verlinde écrit dans son ouvrage que les prêtres doivent « conduire les hommes vers Celui qui les attend les bras ouverts ». Ils doivent être donc des annonciateurs du message de Dieu et déjà sur terre, ces bras ouverts qui accueillent pour conduire à Dieu.

Le saint curé d'Ars est la référence en terme de prêtrise, il est le saint patron de tout les prêtres, et il écrivait à sa mère ; « je veux gagner des âmes au bon Dieu ». Aussi résumait-il le sens de la vie de l'homme ainsi ; « Le bon Dieu nous a créés et mis au monde pour l'aimer et le servir. » Le prêtre doit donc inviter l'homme à aimer Dieu et à le servir pour son bien, pour le bien de son âme.



Seulement la part de liberté des personnes d'une paroisse rend difficile l'explicitation du travail du prêtre, qui doit œuvrer en actes, mais avec une forme de modestie, de recul, de distance presque pour ne pas imposer, forcer. Le pape saint Jean Paul II écrivait à ce sujet ; « Notre amour des hommes ne peut se résigner à ce qu'ils se privent du salut. Nous n'avons pas pris directement sur la conversion des âmes. Mais nous sommes responsables de l'annonce de la foi. Nous devons inviter nos fidèles à la conversion et à la sainteté, dire la vérité, avertir, conseiller et faire désirer les sacrements qui les rétablissent dans la grâce de Dieu. » Il ajoute ensuite que les prêtres doivent faire partis de ces « hérauts de l'Évangile, experts en humanité, qui connaissent à fond le cœur de l'homme d'aujourd'hui, partageant ses peines et ses espoirs, ses angoisses et ses tristesses et qui soient en même temps des contemplatifs épris de Dieu ».

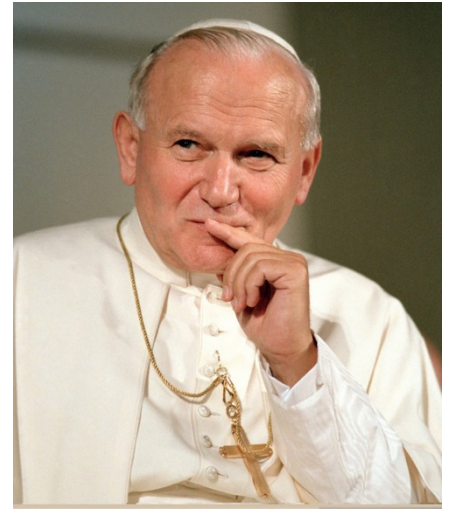


Photo de St Jean Paul II

Nous percevons ici cette proximité que doit entretenir le prêtre avec ces paroissiens et cette transcription qu'il doit faire de l'Évangile pour ses contemporains. Par le terme « expert en humanité » nous comprenons que l'essentiel du métier de prêtre est d'être au service de l'homme; nous pourrions donc simplifier et exprimer « laïquement » ainsi le rôle du prêtre : offrir un service à l'âme de la personne qui le souhaite. Comme nous y éveillait P. Yves Gomez, le prêtre aurait donc un travail de type « domestique » qui participe à la construction intérieure d'un homme destiné à travailler ensuite - ou simultanément - pour le monde, à l'extérieur, pour une production commune que l'on connaît bien (boulangier, maçon...).

Si le rôle du prêtre est de participer à conduire les âmes à Dieu, il doit pour cela les sanctifier, c'est à dire les éveiller à l'existence de Dieu, leur faire toujours plus, aimer et servir Dieu. En bref, il doit « collaborer à rendre saint ses paroissiens ». Or un saint est un fidèle serviteur de Dieu, quelqu'un qui n'agit plus par et pour lui même mais seulement sous la conduite de l'Esprit Saint (l'Esprit Saint est une personne divine, une personne de la Trinité, elle est l'Esprit que Dieu envoie aux hommes pour guider leurs actions terrestre le plus divinement possible), dans une charité parfaite et un don de lui même parfait. En d'autre terme « c'est un ami du bon Dieu. C'est celui qui, par amour de Dieu, dit : je veux être meilleur. Pas par rapport aux autres mais par rapport à moi-même » (Père Catala). Cette marche vers une progression personnelle et intérieure doit traverser l'existence du chrétien. La démarche de ce dernier doit être celle de vouloir ressembler au Christ qui est l'unique Saint, parfait, qui nous fait participer de sa sainteté sur la Terre. Le chrétien et a fortiori le prêtre, doit être une image du Christ. Le prêtre a cependant une particularité parmi les chrétiens ; c'est qu'il est appelé par Dieu, pour lui être un serviteur privilégié. Il est appelé par Dieu pour être plus « qu'image du Christ » mais pour « être Christ » sur terre dans les moments essentiels de sa vie de consacré ; la messe et la confession. Ces deux points seront détaillés dans la partie « Fast ». C'est en ce sens que nous pouvons comprendre que le Saint Père a affirmé au sujet des prêtres « qu'ils existent pour célébrer l'eucharistie ».

Beaucoup de prêtre m'ont affirmé que leurs actions étaient difficiles à décrire, sujettes à beaucoup de variations selon la géographie du diocèse, sa composition, son profil. Ils me



partagent aussi cette vigilance à laquelle ils s'adonnent de ne pas s'atteler au faire, mais davantage à l'être. Ils me révèlent dès-lors que leur première exigence est de devenir saint eux-même, de prendre au sérieux leur propre conversion avant de vouloir convertir les cœurs. Ils travailleraient donc en priorité pour eux même, pour leur bien ? Oui. Mais avec la certitude que c'est la source de toute leur vocation et la pierre d'angle pour le plein accomplissement de leur vie de prêtre ; « Les fruits durables des efforts pastoraux naissent de la sainteté du prêtre ». (Père Verlinde) Le faire est efficace que si l'être du travailleur est saint.²

Avoir « charge d'âme » expliqué par un prêtre

« Je crois que Dieu nous a fait pour le bonheur. Il y a ce que le matériel peut apporter, qui est important. Et il y a ce qui ne se voit pas et qui est plus essentiel ; nous pouvons tous être témoin de cela. Une fiancée sera plus heureuse d'être amoureuse et de recevoir l'amour de son fiancé que de recevoir une énorme bague sans amour... Et dans cet immatériel, Dieu nous a donné une âme que l'on peut mener vers le bien ou le mal. Chacun est responsable de son âme mais des rencontres peuvent orienter cette âme. Le prêtre ici a un rôle primordial : on est là pour « faire des actes » (mariage ou baptême) mais d'abord en donnant Dieu. Car au final, c'est Dieu qui sauve. Si le prêtre est sympa mais qu'il ne donne pas Dieu, il tape à côté. (Evidemment, on peut être sympa et donner Dieu ! ce n'est pas incompatible...) Et quand le prêtre arrivera devant Dieu, il devra rendre compte des grâces reçues par Dieu et de l'usage qu'il en aura fait pour le bien des âmes.

En résumé, le prêtre, par son exemple, et surtout par la grâce de Dieu et ses sacrements, doit ouvrir les âmes à la vie éternelle, au bonheur sans fin. »

- Les activités d'un quotidien de prêtre

Cet exposé des activités qui traversent la vie quotidienne du prêtre seront rangées selon les catégories suivantes, elles mêmes triées par type d'actions ; prière, célébrations, rencontres, formations, travail personnel.

1) Prière

La prière peut prendre différentes formes ; prière silencieuse, prière adressée à Marie (chapelet, rosaire), prière contemplative (adoration), prière méditative (avec la parole de Dieu, la Bible). Ces différentes formes de prières sont souvent cumulées dans les temps forts de « retraite spirituelle » que doit faire le prêtre au moins une fois par an pendant une semaine (durée conseillée) pour se ressourcer intensément en Dieu. Quotidiennement les prêtres doivent prier le bréviaire, c'est à dire prier avec l'appui d'une liturgie particulière et universelle à toute l'église. Voici le détail de cette prière qui structure leurs journées :

² Cette partie quelque peu détaillée servira à la compréhension des tensions et du fast.



i. Laudes : Les laudes, prière du matin, célèbrent la résurrection du Christ « soleil levant » et le jour nouveau en sa naissance. Elles sont donc chantées avant toute activité.

ii. Office du Milieu du jour : Comme son nom l'indique, cet office est célébré au milieu du jour. Dans les communautés monastiques, il est chanté à trois moments tierce (9h00), sexte (12h00) et none (15h00). Les communautés apostoliques et les laïcs choisissent un seul de ces trois moments.

iii. Vêpres : Les vêpres, prière du soir, sont célébrées à l'heure vespérale, en fin d'après-midi quand le jour baisse et que le travail du jour cesse.

iv. Complies : Dernier office du jour, les complies sont chantées avant le repos de la nuit.

v. Offices des lectures : L'office des Lectures, qui offre une riche méditation de l'Écriture, peut être célébré à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. D'une communauté à l'autre, la célébration s'insère dans la distribution des offices de manière très variée.

2) Célébrations

Le prêtre a l'exclusivité du pouvoir de conférer les sacrements qui se comptent au nombre de sept (la confession, l'eucharistie, le baptême, le mariage, l'ordination, le sacrement des malades, la confirmation). Il est donc très sollicité pour donner aux croyants les dons de Dieu qui passent à travers ces actes.

- ✓ Le prêtre marie ; mais cela constitue l'achèvement d'une longue préparation qu'il accompagne de sa présence pour des réunions, des discussions avant la cérémonie officielle.

Voici le détail de la démarche à suivre du côté paroissien, explicité sur le site de la paroisse de Compiègne : (en gras sont indiqués les étapes qui impliquent un travail de la part du prêtre)

1 – Accueil

Vous aurez à le faire avec une personne de l'accueil à une permanence. Prenez contact au moins 1 an à l'avance.

2 – Premier rendez-vous :

*Premier Accueil avec un couple de **l'Equipe de préparation au mariage.***

*Puis inscription administrative à la préparation au mariage. La date et le lieu de votre mariage ne seront validés qu'à ce moment-là. (voir **agenda prêtre- assistante - réunion**)*

3 – Les sessions de Préparation Mariage

*Avec d'autres fiancés et un couple animateur, **plusieurs soirées** vous sont proposées pour bien construire votre projet de couple.*



4 – Soirée Pardon

Une fois par an, tous les couples de l'année se retrouvent dans une église pour une soirée autour du pardon dans le couple et avec Dieu. C'est l'occasion de vivre et ou redécouvrir le **Sacrement de réconciliation**.



Illustration de la présence du prêtre au coeur du mariage

5 – Des rencontres avec le prêtre qui célébrera votre mariage : En général, le prêtre vous rencontrera 3 ou 4 fois.

- ✓ Le prêtre confesse ; pour cela le prêtre doit être disponible presque tout le temps (avant les messes et après de manière toute privilégiée car c'est un moment d'usage, d'habitude pour les paroissiens) mais plus particulièrement lors des soirées paroissiales dite de réconciliation où un grand rassemblement est organisé avec les confessions au coeur de la festivité.

De même que précédemment, voici le détail de la démarche à suivre du côté paroissien :

Il est possible de recevoir le sacrement de réconciliation en rencontrant un prêtre aux heures indiquées :

- le mercredi de 17h30 à 18h à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Margny
- le samedi à l'issue de la messe de 9h00 à l'église Saint-Paul-des-Sablons
- le samedi de 9h30 à 10h30 à l'église Saint-Jacques

Le prêtre est aussi disponible sur demande, après chaque messe en semaine, ou en prenant rendez-vous directement.



Dessin représentant le sens de la confession

- ✓ Le prêtre célèbre l'eucharistie tout les jours; c'est l'acte suprême de toute sa vie. La messe requiert présence, préparation de l'homélie (enseignement), préparation de l'église.
- ✓ Le prêtre 'classique' ne confirme (sacrement de confirmation) pas, ni n'ordonne (sacrement de l'ordre), c'est le rôle de l'évêque.
- ✓ Le prêtre baptise ; cela demande également un cheminement des parents ou du concerné si celui ci a plus que 7ans, cheminement dans lequel le prêtre doit s'impliquer puisqu'il accueillera au nom de Jésus le nouveau membre de l'Eglise.

De même que précédemment, voici le détail de la démarche à suivre du côté paroissien :



Les 4 étapes pour préparer ce baptême

1 – La demande de baptême (Formulaire à remplir). Vous aurez à le faire avec une personne à l'accueil d'une permanence. Prenez contact plus de 3 mois à l'avance.

2 – La célébration de remise du Cierge de Baptême : au cours de la messe d'un dimanche, pour signifier votre appartenance à la communauté des chrétiens, vous recevrez le cierge qui sera allumé le jour du baptême de votre enfant.

3 – Une session de préparation du baptême : Une rencontre d'une heure et demie, avec d'autres parents et un couple animateur.

4 – La rencontre avec le prêtre : environ deux semaines avant le baptême, vous rencontrerez le prêtre avec les autres familles pour voir ensemble le déroulement de la célébration. Le prêtre vous proposera ce rendez-vous. Si vous n'avez pas de nouvelles, appelez 15-20 jours avant la date du baptême.



Illustration de sacrement du baptême

- ✓ Le prêtre célèbre la cérémonie des funérailles ; celle-ci peut être courte si la famille ne demande pas de messe à l'intention du défunt ou l'accompagnement jusqu'au cimetière. Elle demande une certaine préparation de la part du prêtre et de la part de ces équipes pour le soutien le plus adéquat des familles.

De même que précédemment, voici le détail de la démarche à suivre du côté paroissien :

1 – Le contact avec les Pompes Funèbres

C'est d'abord par cela qu'il faut commencer. Ce sont eux qui appelleront la paroisse pour fixer la date, le lieu et l'heure de la célébration.

2 – La rencontre avec le célébrant

En fonction des disponibilités des prêtres, des diacres, quelqu'un vous contactera pour fixer un rendez-vous en vue de la préparation de la célébration.

On vous fournira l'album hors-série du magazine mensuel Fêtes et Saisons "Je suis la Vie" (Edition du Cerf). Il vous servira pour cette préparation. Par la suite vous pourrez conserver cet album, ou si vous préférez, vous le rendrez à la fin des obsèques.

3 – La célébration elle-même

Elle comportera différents moments, différents rites. L'accueil du corps par le célébrant, le rite de la lumière, l'écoute de la parole de Dieu, nos prières pour le défunt et sa famille.

Après le Notre Père, le rite final s'appelle "Le Dernier Adieu" : nous confions à Dieu celui qui nous a quitté, dans l'espérance de nous retrouver un jour, quand Dieu nous réunira.

- ✓ Le prêtre donne le sacrement des malades ; Pour recevoir le sacrement des malades, il faut contacter un des prêtres de la paroisse afin qu'il envisage directement la possibilité du sacrement avec la famille du concerné. Cela requiert un temps d'échange préalable et une bénédiction.



En complément et pour la compréhension du Fast futur, voici le sens de ce sacrement des malades. Il a pour but de donner une aide spéciale au chrétien confronté aux difficultés d'une maladie grave ou de la vieillesse. Le chrétien peut recevoir le sacrement des malades chaque fois qu'il est atteint d'une grave maladie. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse. La célébration de ce sacrement consiste en l'onction d'huile bénite sur le front, les mains et en l'imposition des mains du prêtre. L'huile pénètre la peau, fortifie le corps. Voici les mots qui accompagnent l'onction avec l'huile sainte sur le front et dans les mains des malades : « Par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. » Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus Christ envers les personnes malades.

3) Rencontres

a. Le prêtre rencontre pour son travail ses collaborateurs, soit les autres prêtres de sa paroisse, ou les différents membres des équipes de soutien au prêtre. Avec eux il doit mener ou assister à de nombreuses réunions³ :

- ✓ réunions entre prêtres de la paroisse (1 fois par semaine) avec prière commune initiale, repas partagé, discussion sur les points centraux de la semaine pour chacun, partage des difficultés rencontrées des deux côtés, réponses ou prise en compte des questions des deux côtés, échanges sur les perspectives, les projets à venir, montage du planning de chacun selon les besoins de la paroisse (répartition des célébrations, vacances, retraites).
- ✓ réunions avec l'assistante (si nous sommes dans le cas d'un curé gérant une grande paroisse) qui gère les affaires courantes de la paroisse (agenda du curé, traitement des mails, gestion des registres, ...).
- ✓ réunions avec l'équipe paroissiale (consistée à Compiègne de 2 vicaires sur 4 et 3 laïcs bénévoles) : mise au point diverses sur les rencontres, propositions de la paroisse, suivi des parcours, échange sur les idées et ressentis de chacun, les projets, répartition des missions
- ✓ réunions rares mais à comptabiliser avec l'économiste, les équipes travaux, les personnes voulant faire des manifestations culturelles dans les églises, l'administrateur du site internet de la paroisse ou les pasteurs des autres cultes.
- ✓ réunion avec les équipes qui gèrent les lycéens, les collégiens, les étudiants, les cours de catéchisme. Les bureaux ont soit un prêtre référent à temps plein soit un laïc aumônier qui réclame pour les temps forts (weekend spirituel, pèlerinage...), l'avis du prêtre lors des rencontres, weekend.
- ✓ réunion avec les nombreuses équipes spécifiques de la paroisse ; équipes de préparation des funérailles, baptêmes, mariage, première communion, confirmations*. Puis une fois que le prêtre a rencontré les membres de l'équipe dirigeante, il rencontre lors des rassemblements, les personnes concernées ; les futurs baptisés, les futurs mariés, les futurs confirmés ...

À Compiègne par exemple le responsable des confirmants est Mr Gachignard, un paroissien

³ A travers les réunions avec ses collaborateurs, le prêtre (curé) aura en tête les orientations de l'évêque à appliquer sur sa paroisse.



bénévole. Il explique sur le site internet la démarche et montre ainsi de quoi il est lui même responsable et le soutien arrière du curé qui reste le référant des confirmations ; « Concrètement, si l'on désire être confirmé à l'âge adulte, il faut se mettre en rapport avec le curé de son lieu d'habitation et lui exprimer sa demande. Un temps de préparation est nécessaire, il ne faut donc pas se manifester à la dernière minute. Dans les paroisses, des groupes se constituent et cheminent pendant plusieurs mois. Cela permet à chacun de se remettre en selle, de réactualiser sa foi, de partager sa réflexion et d'avancer avec d'autres. »

b. Le prêtre rencontre aussi pour ce cheminement personnel son père spirituel de manière régulière de préférence (1 fois tout les mois) et échange avec lui (il faut compter 2 heures d'entretien environ). A cette occasion le prêtre peut se confesser à son « père spi » ou bien choisir de se confesser plus tard à un autre prêtre.

c. Les prêtres rencontrent évidemment aussi les paroissiens de son secteur paroissial. Cela peut être autour d'un repas chez les familles, les communautés religieuses implantées dans son secteur (A Compiègne il y a l'Abbaye d'Ourscamp, les Carmélites de Jonquièrre, les Franciscaines, les Soeurs de Royallieu), les personnes seules et isolées, ou les foyers étudiants. Cela peut également être autour d'un café en ville pour les couples qui se posent des questions pour un futur engagement ou des jeunes lycéens qui se questionnent sur leur foi. Cela peut être dans un contexte plus douloureux, en prison, à l'issue ou au début de funérailles ou à l'hôpital. Cela peut être sur les bords de l'Oise pour une discussion de type accompagnement spirituel. Cela peut être après ou pendant un rassemblement chrétien comme organisé tout les mois ou toutes les semaines par les communautés de l'Emmanuel, les communautés de jeunes (étudiants, lycéens) ou les Equipes Notre Dame (pour les couples) constitués de paroissiens qui s'entraident dans leur marche vers la sainteté par le partage d'un diner, d'un enseignement, d'un échange. Cela peut aussi être communément à la sortie de la messe, dans la rue, ou pendant ses courses. Nombreuses sont les discussions informelles et faites de tout (questions, reproches, compliments, témoignages...) que le prêtre vit quotidiennement. Le père Pascal conclura ; « j'ai appris à être disponible ».



Illustration d'un accompagnement spirituel adulte

4) Formations

Le prêtre en tant que référant sur sa paroisse de l'Eglise toute entière (institution) doit se former pour ensuite former les chrétiens et non chrétiens au message spécifiques de sa foi. Il donne ainsi des « formations » le plus souvent sous forme de cours, d'enseignements qu'il délivre formellement ou informellement à l'extérieur (aux étudiants, au groupe d'adulte, le tout lors des rassemblements...), en interne aux équipes avec qui il collabore (catéchistes, service Evangélique des

*Si vous avez un peu de temps libre
et que vous souhaitez visiter les malades, les
personnes isolées,
venez rejoindre le Service Evangélique des
Malades.*

*Exemple d'une annonce sur le site
Catoco de la paroisse de Compiègne*



malades*...), à ses frères prêtres lors des réunions hebdomadaires, équipes liturgiques (responsables liturgie, servants de messe...)

Par exemple, les membres de l'équipe « Service évangélique des Malades » sera régulièrement formée sur des sujets comme le don de soi, l'écoute active, le pardon, la tendresse, la maladie.

5) Travail personnel

En amont de ces activités « extérieures », le prêtre doit s'astreindre à un travail personnel silencieux ;

- ✓ Celui de préparer ses entretiens s'il doit rencontrer des couples, des jeunes qui lui ont posé des questions auxquelles il n'avait de réponse précise
- ✓ Celui de s'approprier les orientations de l'évêque et construire un plan d'action pour sa paroisse
- ✓ Celui de préparer ses nombreuses réunions ; ce qu'il va enseigner, ce qu'il va proposer, ce qu'il doit transmettre comme informations, ce qu'il doit prévoir pour le mois...
- ✓ Celui de préparer les homélies des nombreuses célébrations qui jalonnent son quotidien (messe dominicale, messe hebdomadaire, bénédiction funéraire, cérémonie de baptême, bénédiction ou messe de mariage...)
- ✓ Celui de préparer les enseignements (les « Topo ») pour les diverses rencontres de préparation au mariage, préparation à la confirmation, au baptême, à la communion (lors des rencontres classiques ou lors des weekend, temps forts...) citées plus haut. Préparation des projets de type retraite spirituelle pour lui ou pour d'autre (programme, quel thème, quelle prédication), camps pour les jeunes (idem) et pèlerinages de paroisse (idem)
- ✓ Celui d'étudier les dogmes de l'Eglise, les propos de références de l'institution afin d'apporter des réponses actuelles aux questionnements des paroissiens (lectures, études, confrontation avec ces confrères...)



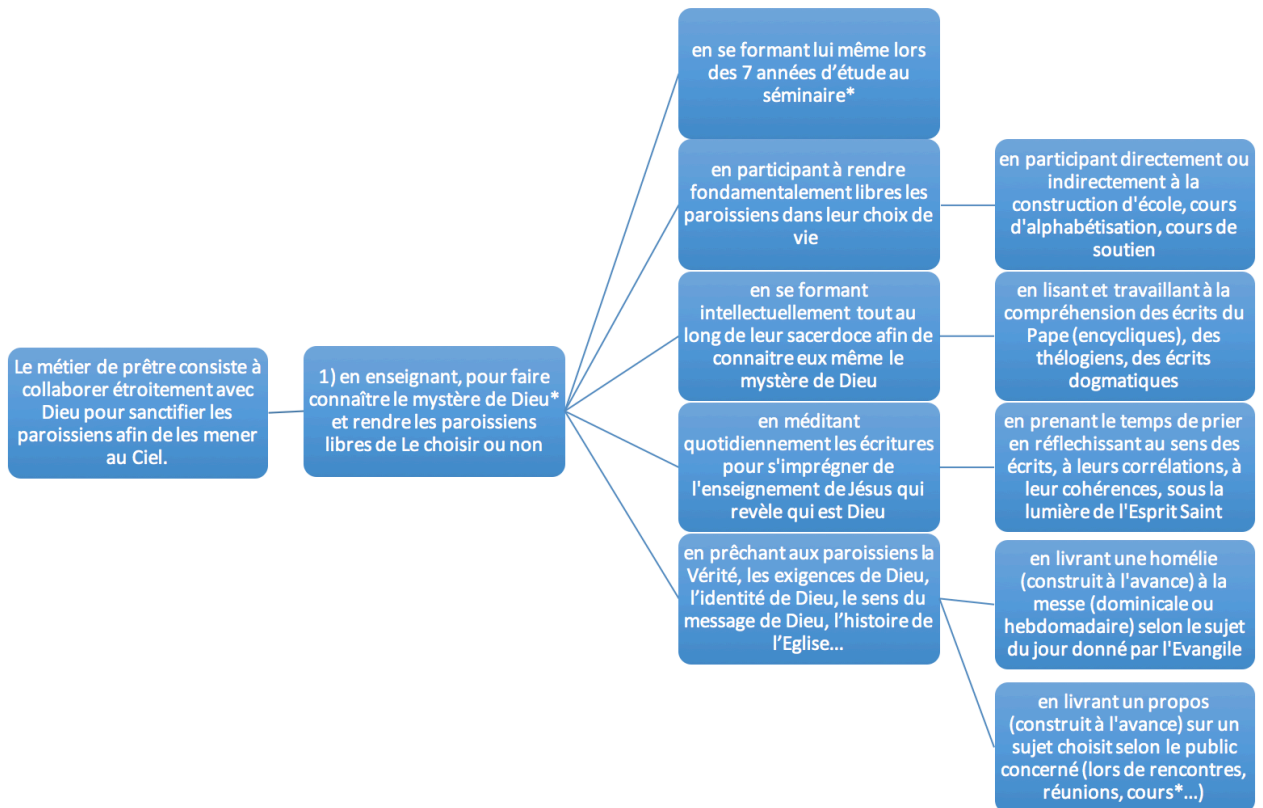
Illustration d'ouvrage chrétien à étudier



IV. Son service en mode Fast

À présent nous pouvons voir apparaître sous forme d'un Fast⁴ le métier de prêtre décrit plus haut. Ce schéma est divisé en 3 parties qui constitue les 3 axes d'actions du prêtre. Des notes explicatives s'ajouteront en complément de l'outil, repérées par *.

Fonction 1 : enseignement



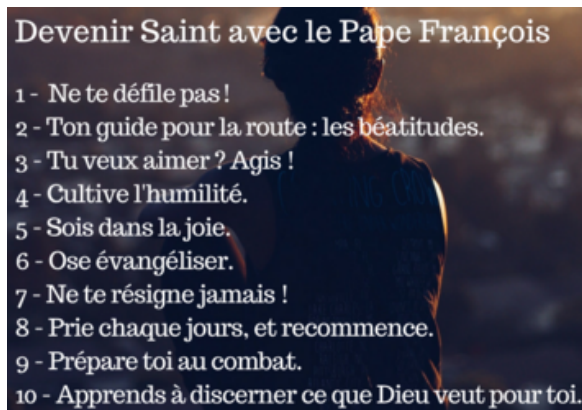
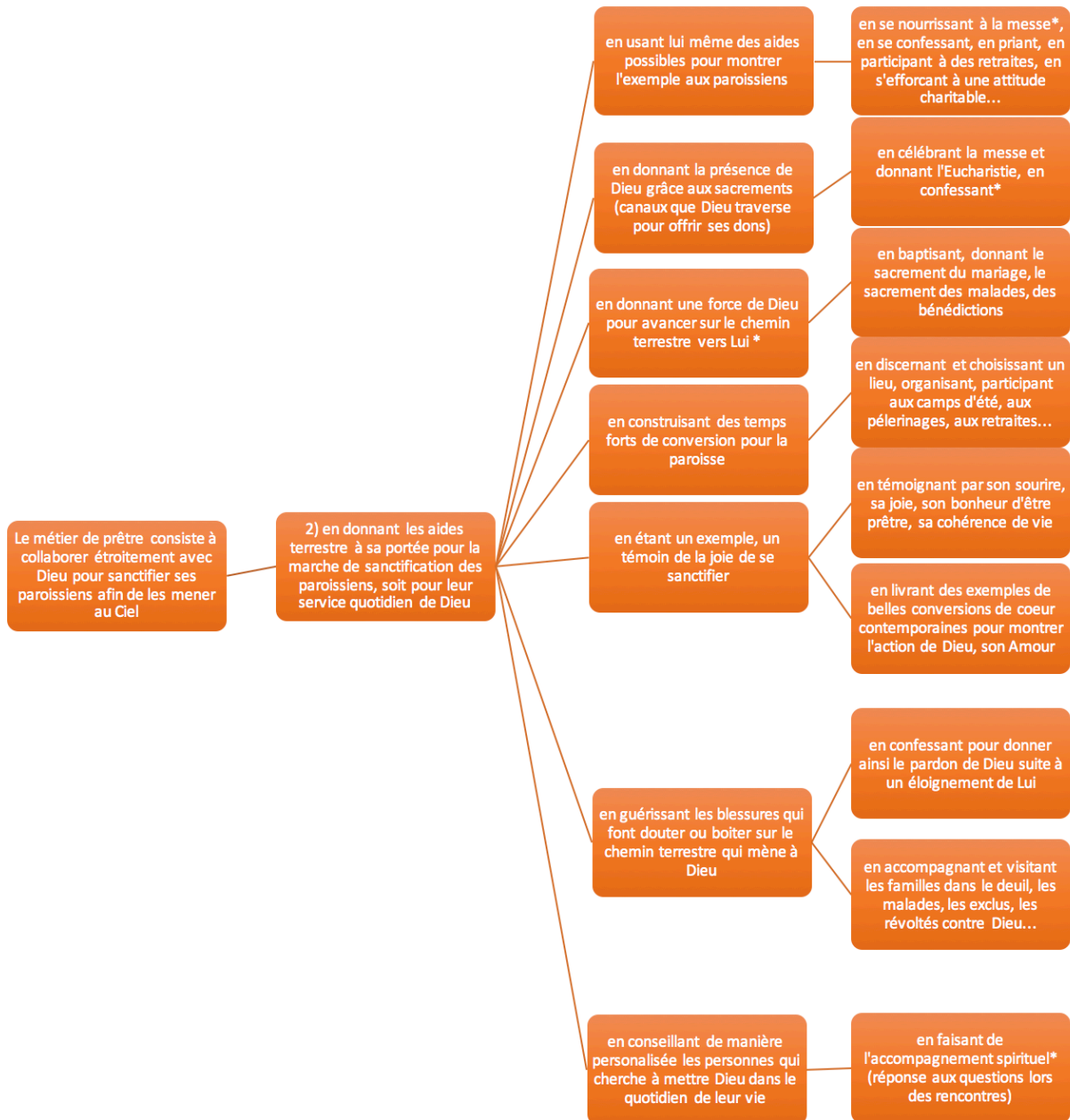
Notes *

- Par Mystère de Dieu nous entendons ici ; qui est Dieu, quel est son désir pour l'humanité, quel est son message... Celui ci est infini donc le prêtre ne peut épuiser les ressources dans son enseignement.
- Au séminaire le prêtre se forme à la théologie, l'histoire, la philosophie comme explicité plus haut.
- Le prêtre est souvent demandé pour faire des enseignements divers, auprès des étudiants, lors du catéchisme, pendant les camps de familles, les pèlerinages...

⁴ Pour plus de lisibilité de l'outils, il a été scindé en 3 sous parties. Il est accessible en annexe aussi pour plus de précision.



Fonction 2 : sanctification



Guide pratique de conseils du pape pour avancer vers la sainteté



Notes *

- L'accompagnement spirituel est conseillé pour que le chrétien grandisse de manière accélérée dans sa foi en ayant les clés les plus adaptées pour appliquer l'enseignement de Dieu en actes dans sa vie.
- La messe est un lieu de ressourcement car le chrétien y reçoit Jésus en nourriture à travers l'eucharistie (l'hostie est un morceau de pain qui devient à la consécration vrai Corps et vrai sang de Jésus). Lors des paroles de la consécration c'est Jésus qui prononce les paroles à l'assemblée par le prêtre ; « Ceci est mon Corps livré pour vous. Ceci est mon Sang, livré pour vous et pour la multitude en rémission des péchés. » Le curé d'Ars disait à ce sujet ; « A la voix du prêtre, Notre-Seigneur descend du ciel et se renferme dans une petite hostie. »



Dessins représentatifs de la consécration (lors de la messe) et de la communion

- La confession est une rencontre entre le prêtre et un croyant. Ce dernier révèle au prêtre en s'adressant à Jésus, ce qu'il a fait et qui l'a éloigné de Jésus car contraire à ce qu'Il souhaitait pour nous. Lors de l'absolution, c'est Jésus directement qui dit au pénitent qu'il le pardonne.

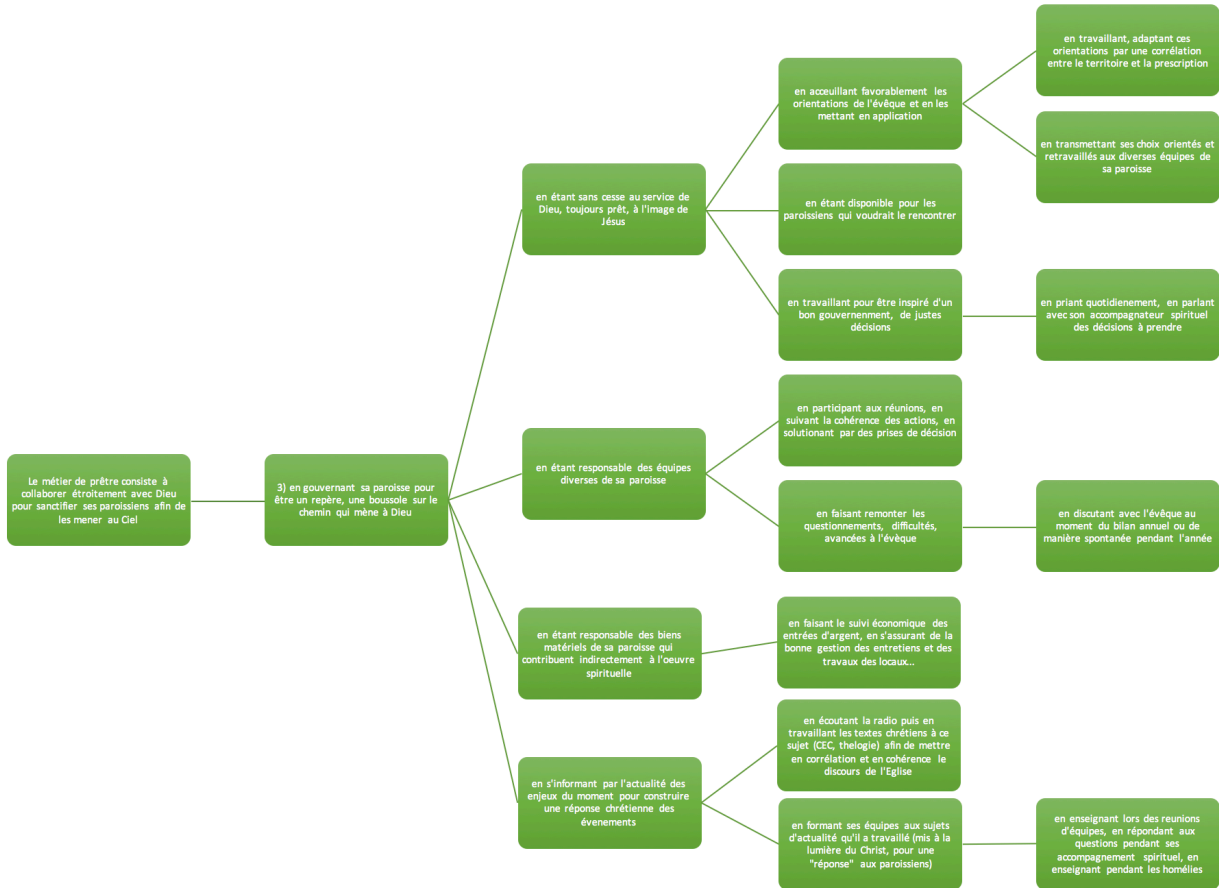


Dessin représentatif de la présence de Dieu à la confession

La messe et la confession sont deux moments privilégiés pour le chrétien car c'est à ce moment là qu'il est en face de Dieu de manière réelle et directe. Dans le premier cas c'est pour Se donner à l'homme que Dieu « descend » du ciel, dans le deuxième cas c'est pour l'assurer de Son pardon.



Fonction 3 : gouvernement



Voici la liste des personnes avec qui le prêtre collabore en général et qui constituerait une première pierre pour l'exploitation de l'outil PH13 concernant le collectif de travail :

- ✓ Prêtres du diocèse
- ✓ L'équipe d'animation pastorale (EAP) : ensemble des prêtres de la paroisse et plusieurs laïcs à qui le curé propose de l'aider pour conduire la vie paroissiale (projet pastoraux, organisation, discerner ce qui est bon ou non pour la paroisse selon leur retour...)
- ✓ L'économiste : qui gère sous l'autorité du curé les biens matériels (immobilier, loyer, travaux, devis, contrats d'entretien, mise aux normes, prêt, vente, achats...)
- ✓ Le comptable (différent de l'économiste par prudence) : qui rentre la comptabilité, vérifie les factures, remplit les chèques
- ✓ Une secrétaire pour aider le curé (dans les paroisses étendues)
- ✓ Les bénévoles qui aident à la préparation des mariages, des baptêmes, qui sont membres des équipes d'accueil, des équipes funéraires, des équipes de catéchistes, des équipes d'aumônerie, qui gèrent les registres, les décorations (fleurs), le nettoyage, l'ouverture et fermeture des églises...

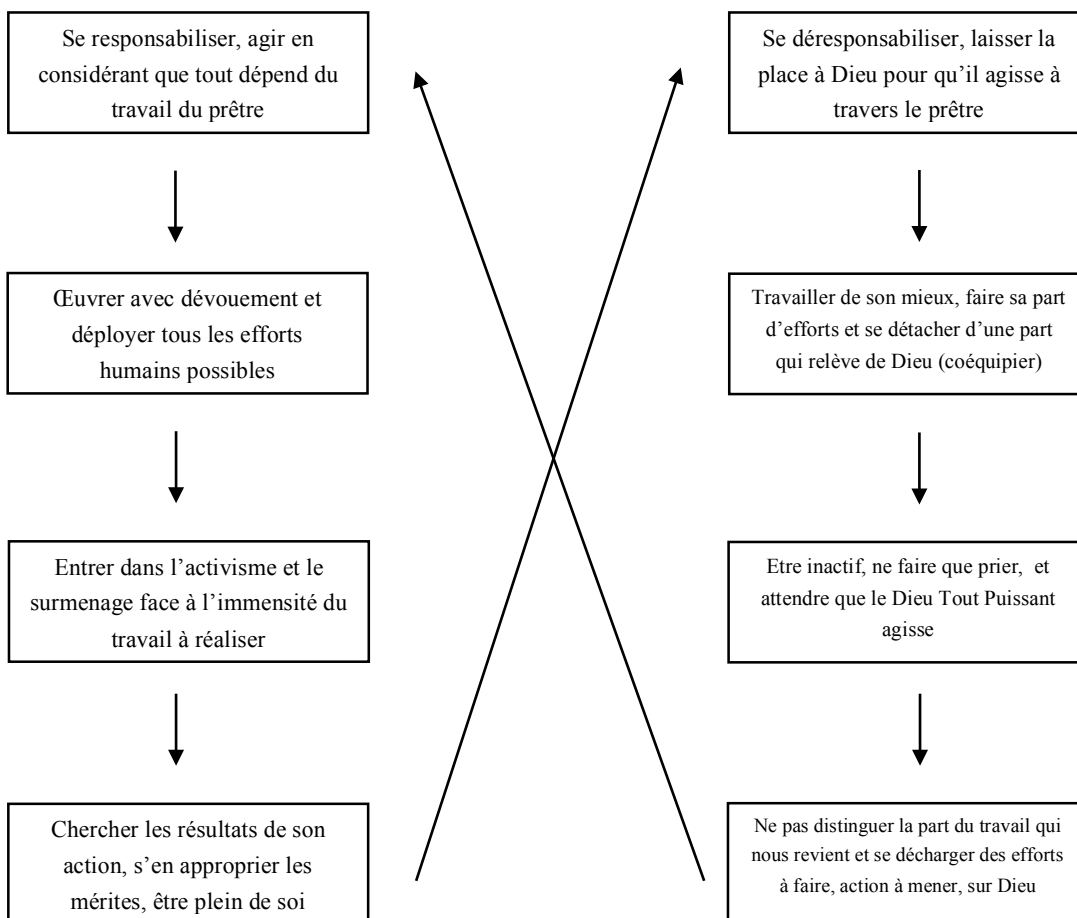


V. Les tensions rencontrées

Trois tensions essentielles au métier de prêtre ont été décelées et schématisées ci dessous.

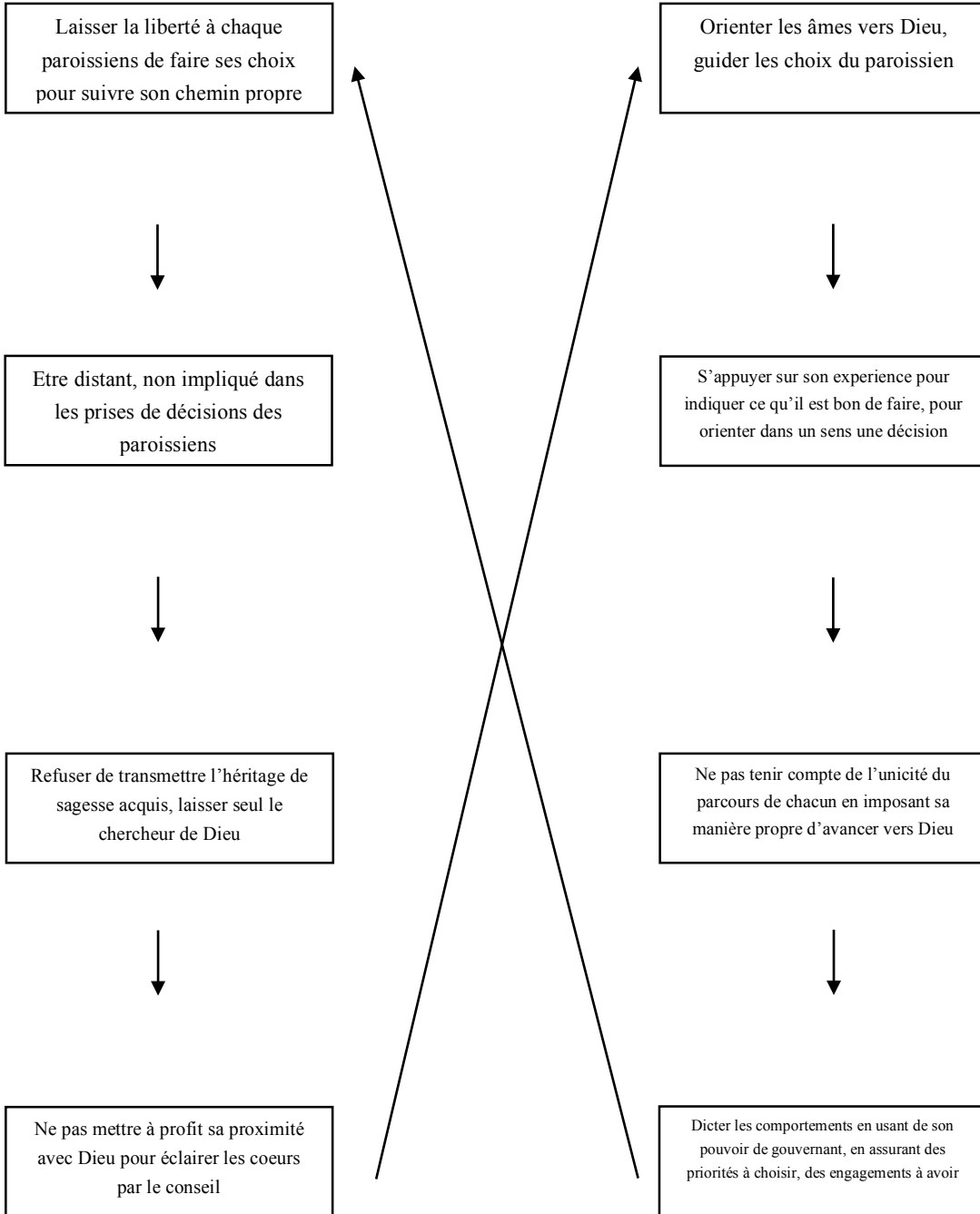
Prologue : Cette première tension est amplifiée dans la vie du prêtre qui se donne entièrement à Dieu mais se rencontre dans la vie de tout chrétien. Sachant que Dieu est tout puissant, bien au dessus de tout, il peut donc agir à travers les évènements, les paroles, les gestes. Nous pourrions donc croire que même en restant dans son lit, Dieu pourrai agir à notre place. La capacité de Dieu d'agir sans nous, nous tente à la paresse, à la passiveté. Notre action semble vaine, surtout qu'en plus nous voyons que malgré beaucoup d'efforts nous essayons parfois beaucoup d'échecs. Le chrétien et donc a fortiori le prêtre doit donc travailler avec dévouement, avec assiduité, pour que Dieu puisse agir à travers lui, mais il doit suite à ce travail remercier Dieu des résultats qu'Il a permis. Il y a ici une vraie tension entre responsabilité et déresponsabilité.

Entre agir comme si tout dépendait de lui et s'abandonner comme instrument de Dieu, le prêtre doit savoir différencier sa part pour œuvrer avec dévouement mais s'en remettre également à son Maître.



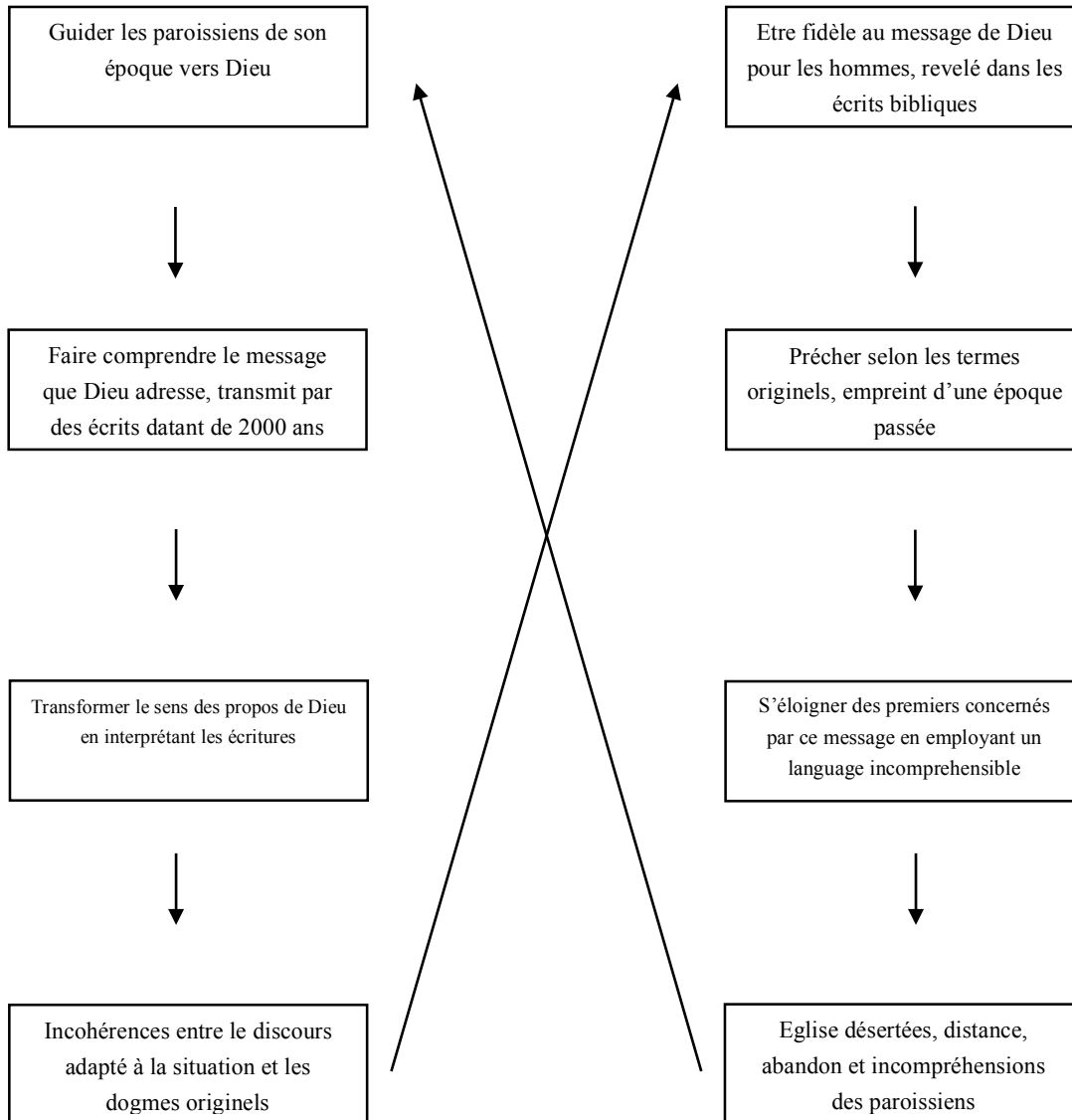


Entre orienter les âmes vers Dieu et les laisser libre de le choisir et le suivre, le prêtre doit savoir trouver les mots justes qui éveillent mais ne contraignent pas.





Entre guider les paroissiens de son époque et être fidèle à l'héritage écrit de Jésus, le prêtre doit bien comprendre le fond du propos pour rendre contemporain de manière ajustée le message que Dieu veut adresser au monde en tout temps.





VI. Un métier limite

« Si les entreprises géraient leurs salariés comme l’Eglise gère ses prêtres, cela ferait longtemps qu’elles auraient fait faillites » me dévoile d’un ton hilare le prêtre que j’interroge. Regardons dès lors, en quoi le métier de prêtre est différent d’un emploi classique. Nous énoncerons la notion d’appel et d’obéissance, les 4 dimensions du travail de prêtre, le code du travail qui leur est propre, leur rémunération, leur évaluation.

✓ Un appel qui bouscule

« Le prêtre répond à un appel de Dieu ; il s’agit donc d’une vocation et non d’un métier au sens courant du terme ! » nous dit le père Pascal.

« Nul n’a un ‘droit’ à recevoir le sacrement de l’ordre, nul ne peut s’arroger à cette charge » indique le droit canon, c’est un appel de Dieu. En effet, tout les prêtres ont en commun cet expérience d’un appel, qu’ils qualifient comme une grâce, c’est à dire un don immérité. Nombreux sont ceux qui ne s’attendaient pas à être choisis par Dieu pour être son serviteur et en cela, cet appel bouscule les plans de vie que l’on aurait pu se fixer. Il y a cependant une « confirmation » de l’Eglise à cet appel, c’est à dire que l’Eglise répond favorablement ou non à ce que le croyant dévoile de son échange avec Dieu ; « l’Eglise au séminaire vérifie cet appel et discerne par le biais des directeurs et des professeurs ». A partir de ce moment-là le futur prêtre remet toute sa vie entre les mains de Dieu, et plus particulièrement entre les mains de l’Eglise, qui s’incarne par l’Evêque, qui l’appelle pour l’ordonner et qui ensuite plus tard, lui donnera ses missions, l’appelant là aussi à servir dans telle ou telle paroisse, pour telle ou telle mission. Le prêtre lui devant obéissance, il suivra ces prescriptions. Une fois ordonné, le prêtre est au service de son évêque et des besoins du diocèse, il ne choisit donc pas directement ses missions, ses postes : « On ne raisonne pas en ‘plan de carrière’ mais en service et en besoin. »



Image d’un évêque, celui du diocèse de qui doit être digne de confiance pour appeler ses prêtres

Le discernement et choix de l’évêque ;

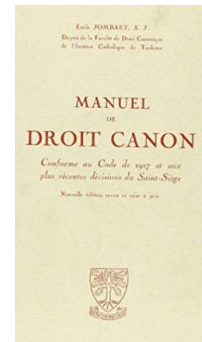
Entre les mains de Dieu mais non détaché d’une certaine réalité

Les choix de nomination que l’évêque fait, sont confiés dans la prière à Dieu, mais sont bel et bien ancrés dans un raisonnement pragmatique. Le responsable du diocèse demande tout d’abord aux prêtres qu’il dirige leurs préférences (zone géographique, fonctions), puis il évalue les besoins du diocèse et parallèlement juge des compétences et aisances de chacun de ses subordonnés ; en effet la charge d’un curé est plus lourde et bien différente de celle d’un vicaire ou aumônier.



Un code du travail pas comme les autres

Le métier de prêtre n'est pas recensé au sein du répertoire opérationnel des métiers et des emplois, ni sa formation, au sein du répertoire national des certifications professionnelles. Aussi, le prêtre n'a pas de contrat de travail, sinon un contrat « moral » comme me le définit le père Catala. Cela s'explique par le fait, que les prêtres ne suivent pas le code du travail, mais le code de droit canonique, propre à l'Église, au clergé. Ce code fixe la retraite d'un prêtre à 75 ans, mais la majorité des prêtres continuent leur service après cette date car ce n'est pas un travail selon eux. En effet il me révèle que le « sacerdoce est un sceau au fer rouge » ; ils décrivent leur situation comme relevant du domaine de l'être et non du faire, et constitue donc un « état de vie », qu'ils se doivent d'incarner sans cesse. C'est pour cela aussi que leurs congés ne sont pas communs car ils poursuivent leur travail sur eux mêmes et pour les autres pendant cette période. Souvent ils se retirent (du monde, de leur paroisse) pendant ces 4 semaines accordées par an, dans leur famille ou dans un monastère, pour se reposer davantage et prier, tout en poursuivant la célébration de la messe quotidienne, l'exercice de la charité, la prière, le respect de leur promesses d'ordination (obéissance et chasteté).



NB : Nous pourrions croire à une certaine folie dans ce manque de vacances, de repos dans la vie du prêtre. En revanche, le prêtre dépossédé pendant ses congés de la responsabilité de sa paroisse, n'a plus qu'à « travailler » sa sainteté propre, sa cohérence de vie. Or même si être saint demande une exigence, celle-ci est davantage un désengagement de sa volonté propre, pour laisser agir Dieu – qui lui-même est Saint – qu'une somme d'actions à tenir. Cette question d'unité de vie sera traitée au cours du rapport et une conclusion en sera donnée dans la beauté du geste.

« Nous ne parlons pas d'acquis sociaux parce que nous ne sommes pas dans cette démarche : nous sommes au service. » Les prêtres n'ont pas d'horaires de travail, ils doivent se donner à l'humanité comme Jésus s'est donnée pour elle. Ils doivent donc faire preuve de disponibilité, tout en se respectant eux-même. Cela donne lieu à des accidents professionnels tel que le burn-out ; nos souffrances sont les mêmes que celles des métiers de dons (médical, associatif, police...). On s'engage avec un idéal et cet idéal, se confrontant à la réalité de la vie, des personnes, surtout, peut s'effriter » (prêtre interviewé).

Pour pallier à cela, l'entraide communautaire se développe et le curé de Compiègne me dit être particulièrement vigilant aux congés de ses prêtres, à leur hygiène de vie, physique (sport, santé) et spirituelle (retraite, temps de prière). Les évêques aussi, à leur tour 'soignent' leurs curés, persuadés qu'avant de prendre soin des brebis, il faut que le pasteur ai pris soin de lui. Le père Pascal me parle de cette fraternité, cette attention entre tous, comme sa pierre personnelle pour le bien du corps entier, l'Église.

Concernant leur sécurité sociale, les prêtres sont couverts par la CAVIMAC (Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie du Culte) à laquelle le diocèse cotise. La mutuelle est à leur charge ; il existe la Mutuelle saint Martin (générale), saint Christophe (assurance pour véhicules) parmi celles les plus sollicitées par le clergé.



✓ Une rémunération particulière

Les prêtres n'ont pas de bulletin de paie pour le travail qu'ils effectuent, mais un 'bulletin de traitement' c'est à dire qu'ils reçoivent une « compensation contre service ». L'employeur qui leur verse cette compensation est l'Evêché. Ce dernier paie les taxes classiques d'un employeur à l'État. Seulement l'évêché reçoit lui cette somme par le biais des chrétiens qui donnent volontairement chaque année au denier de l'Eglise (campagne annuel de récolte). Ces dons sont reçus par les paroisses (entité territoriale) et entièrement reversés à l'Eglise, et plus particulièrement au diocèse qui redistribue ensuite à chaque prêtre la même somme (évêque, vicaire, curé, prêtre actif, prêtre retraité... reçoivent le même salaire). « Le diocèse est tenu par le droit canonique d'indemniser le prêtre quoiqu'il fasse. » Depuis 1975 ce traitement est fixe et s'élève entre 550 et 850 euros en France selon le lieu de vie du prêtre (la vie en Champagne étant moins chère que la vie à Paris par exemple). Une part variable s'ajoute à cela, avec les honoraires de messes par exemple (offrande faite pour une intention particulière). Il y a là aussi une déclaration à faire à l'évêché pour qu'il y ait une péréquation dans ses dons supplémentaires, et il est fait attention au fait qu'un prêtre ne reçoive pas plus de 350 € de dons par mois. Les quêtes lors des messes dominicales, les casuels (versement pour mariage, un baptême, une communion...) versée par les personnes de la paroisse. sont destinées à l'entretien des locaux, l'approvisionnement en chauffage et eau des salles paroissiales. Le père Pascal me rappelle en entretien que quand « Tout est don, rien n'est dû » et qu'il n'est jamais refusé un service du prêtre sous prétexte que les personnes n'aurai pas ou ne pourrai pas le payer.



Affiche de campagne pour le denier de l'Eglise

✓ Comment est gérée l'évaluation de la production du prêtre ?

« Le 'meilleur' prêtre ne veut pas dire saint. On peut faire illusion en étant un bon professionnel mais pas un bon saint. » m'alarme un interviewé lorsque je l'interroge sur ce qui différencierait le bon du mauvais prêtre. Cela suggère que ce serviteur est évalué sur sa sainteté, comme tout baptisé, c'est à dire sur sa capacité à répondre à l'appel de Dieu qui lui demande avant toute chose, d'être plein de charité. « il ne s'agit pas d'être une vedette mais un saint et Dieu seul sait qui est saint. » A cela le père Catala ajoute ; « l'évaluation est compliquée à tenir car il s'agit des âmes. » En effet dans les deux cas – évaluation de la sainteté du prêtre et le résultat du travail du prêtre par la sainteté de ses paroissiens, il s'agit des âmes, et seul Dieu en a la clé de lecture. Nous verrons donc au paradis ? Seul Dieu, dès-lors pourrait juger du « travail » du prêtre ? Il y a deux axes de réponses à cela.

- Le prêtre a « charge d'âme », c'est à dire qu'il doit s'efforcer de guider avec le plus de dévouement possible les âmes à Dieu, mais étant donné la liberté de chacun, Dieu saura voir l'œuvre du prêtre et la part de choix, le refus de croire du paroissien.
- Il y a tout de même des éléments objectifs déjà 'visibles' sur cette terre du travail effectué :



A) Chiffre des baptêmes, communions, confirmations, mariages, enterrements, denier, quêtes, enfants catéchisés, sacrements donnés. « Et comme on peut gonfler les chiffres et les heures, on compare par précaution avec les registres. »

B) Dans la durée, est ce que les paroissiens sont fidèles à Dieu, et par là se distingueraient deux prêtres : l'un qui attirerait à lui (qui passe du fait de ses mutations), l'autre qui attirerait à Dieu.

C) L'implication des paroissiens à donner à leur tour ce qu'ils ont reçu à travers le bénévolat notamment. La sainteté des paroissiens se révèle en actes au travers du don d'eux même pour l'œuvre de Dieu (évangélisation, association caritatives, services aux malades, aux prisonnier, aux enfants...).

D) L'évaluation porte aussi sur la vie du prêtre : mange-t-il équilibré, son chez lui est-il tenu, comment gère-t-il ses journées, comment gère-t-il les finances ?

Regardons à présent du côté de l'employeur, l'évêque : quelle attitude tient-il auprès de ses subordonnés ? « Il faut comprendre que l'évêque ne gère pas ses prêtres selon des normes ou des procédures mais comme 'un bon père de famille'. S'il commet des irrégularités ou des fautes, il devra en rendre compte devant Dieu. » (Père Catala) Nous voyons alors que le système d'évaluation de l'évêque est le même que celui du prêtre qui lui obéit ; nous comprenons à présent l'entraide et la transparence qui peut donc naître dans une telle structure. Cependant des litiges peuvent surgir tout de même entre employeur et employé et voilà la réponse d'un prêtre à ce sujet ; « l'évêque (ou les vicaires généraux) peuvent raisonner, engueuler, menacer, faire appel au bon sens... mais sans réels moyens de pression sur le prêtre. Il n'existe pas de prud'hommes laïcs pour l'Eglise mais s'il y a conflit entre prêtre et évêque ce sont les tribunaux ecclésiastiques qui trancheront selon les normes du droit canonique.»



Accolade fraternelle entre prêtre et évêque

En cherchant du côté du droit canon, grâce au chapitre « révocation » nous pouvons comprendre ce qui est attendu du prêtre au travers des causes qui lui retireraient sa charge. Voici les éléments juridiques et des cas fictifs explicatifs.

1. « Une manière d'agir qui cause un grave détriment ou un trouble grave dans la communion ecclésiale » ; Par là, il est envisagé le cas d'un prêtre au caractère insupportable qui diviserait les paroissiens, ou un gourou, un manipulateur, un prêtre qui ferait calomnies ou médisances.
2. « Incompétence ou infirmité permanente de l'esprit ou du corps » ; Par là, il est envisagé le cas d'un prêtre qui n'est plus en état de s'acquitter efficacement de ses fonctions, par exemple lorsque celui ci, de manières récurrentes sinon systématiques oublierait ses célébrations (mariages, messes...) parce qu'il est (très) tête en l'air, ou lorsqu'il serait malade psychologiquement ou psychiatriquement.
3. « la perte de la bonne estime chez les paroissiens probes et sérieux » ; Par là, il est envisagé le cas d'un prêtre autoritaire qui s'emporterait dans des colères extrêmes, un prêtre alcoolique dont la maladie créerait scandale, un prêtre qui commettrait un grave impaire



lors d'une célébration et qui braquerait une partie de la population contre lui, un prêtre avec une incompatibilité d'humeur sérieuse.

4.« une grave négligence ou la violation de ses devoirs de curé persistant après une monition »; Par là, il est envisagé le cas d'un prêtre qui aurait une maitresse au vu et au su de tout le monde, ou un prêtre voleur, très paresseux, un prêtre qui refuserait des sacrements sans raisons, un prêtre ouvertement hérétique.

5.« une mauvaise administration des biens temporels entraînant un grave dommage pour l'Église, chaque fois qu'aucun autre remède ne peut être apporté à ce mal » ; Par là, il est envisagé le cas d'un prêtre qui fait travailler ses contacts et donnerait 100€ alors que ça nécessite 60 ; un prêtre qui vendrait un bien 1000€ alors qu'il en vaut 5 fois plus, ou un prêtre qui fait des dépenses inconsidérées (pèlerinage, objets sacrés, informatiques...).

Aussi, le père Catala parle d'un 'contrat moral' et le père Pascal continue ainsi ; « l'évaluation est surtout personnelle : selon une grille que l'on se construit soi même on regarde si nous avons remplie notre mission, si par exemple on a été assez proche des pauvres, et l'on s'aide pour ce bilan du regard de Dieu, c'est à dire que l'on prie avec ces éléments, et notre père spirituel nous accompagne également, puisque notre but est toujours de devenir de plus fervent serviteur de Dieu. »

D'autre part, comme il s'agit pour le prêtre de répondre à un appel de Dieu, un plan de Dieu, et que ce dernier co-pilote la vie de la paroisse avec le prêtre, le père Catala ajoute ; « Dieu permet un sacerdoce sans fruit immédiat ». En effet, les prêtres travaillent dans la confiance, ils ne s'attendent pas forcément à récolter le résultat de leur effort, ils disent faire de leur mieux en tentant d'être fervent et à l'écoute profonde (quelles sont les causes, quels sont les besoins de ma paroisse) des missions que leurs évêques leur confie. Puis ils s'en remettent « à la grâce de Dieu ».

A partir des éléments cités plus haut, nous comprenons à présent que les prêtres reçoivent une reconnaissance dans leur travail par Dieu en premier (à travers la prière), par l'évêque, leur employeur (à travers l'entretien annuel), par leurs collaborateurs (prêtres, équipes de religieux, laïcs), par leurs paroissiens enfin (au travers de mails, de témoignages, de leur présence aux célébrations, de l'exemple de vie qu'ils sont à leur tour pour le prêtre).

Pour conclure, l'évaluation du prêtre est différente d'une évaluation classique mais rencontre les mêmes difficultés ; celle de quantifier le résultat, l'implication déployée à la tâche, la durabilité de travail.

Les compétences nécessaires au prêtre

« Avoir la foi. Aimer le Bon Dieu. Vouloir le servir. Etre obéissant à l'Eglise et à son catéchisme. De manière plus humaine, n'être pas trop idiot, avoir une vie droite. Et ensuite, Dieu faisant feu de tout bois, il appelle qui il veut. Mais quand on est doux, à l'écoute, patient, attentif et reconnaissant, ça aide dans la bonne marche des choses. » (Père Catala)

« Il faut avoir l'âme qui brille, pure, savoir se mettre à la portée des autres, être bon, sans complaisance, plein de souplesse et de perspicacité, être proche de la réalité de son temps. » (Père Verlinde)



VII. Quelle beauté dans son geste ?

Voici quelques **habiletés décelées** chez les prêtres qui ont pris du métier, interrogés pour cette enquête PH13.

- **Adaptabilité dans les relations** ; le prêtre doit travailler à recevoir les personnes comme si elles étaient Jésus. Aussi, le prêtre doit apprendre à connaître ses brebis, son territoire, doit savoir sentir les ambiances pour adapter son discours à son public. Cela demande de développer une écoute active et avoir des clés de lectures efficaces pour percevoir rapidement le « style » de son interlocuteur, afin de lui transmettre dans sa langue, selon son mode de compréhension, le message de Dieu. Le père Catala m'a partagé par exemple sur sa manière le préparer deux adultes au baptême ; « l'une a besoin que ça avance, d'apprendre et à une grande soif de tout comprendre ; l'autre est plus sensible, plus lente et je dois faire preuve de plus de psychologie ». Le Père Wallut lui me partage le soin qu'il prend à être attentif aux besoins ou attentes des familles endeuillées qu'il accompagne dans les funérailles d'un proche. « Parfois je sens qu'il faut que je les entoure jusqu'au cimetière, parfois au contraire je vois qu'il est préférable que je me tienne distant, cantonné à la cérémonie classique. »
- **Présence et être avant activisme** ; le prêtre doit s'exercer à faire preuve de présence, *ne pas s'afférer en pensant à ces autres préoccupations, autres urgences, alors qu'il échange avec un paroissien*. Aussi doit-il s'efforcer de montrer un inconditionnel amour, un inconditionnel soin, pour chacun et faire sienne les paroles du curé d'Ars ; « *Je suis prêt à rester 100 ans de plus sur terre pour réconcilier une âme avec Dieu* ». Enfin, malgré le caractère apparent de répétition des rites, il doit particulièrement ici rendre compte de l'unicité du moment. Le père Catala, parmi les conseils qu'il donnerait à un jeune ordonné, exprime cela ainsi ; « Même dans ce que tu fais souvent (messe, mariage, baptême, enterrement...) fais-le comme ci c'était la première fois. Toujours et sans habitude ni routine. »
- **Expérience des âmes** ; les prêtres rencontrés me parlent d'une certaine habileté développée avec les années et la prière, quant à leur capacité à percevoir, voir les âmes, c'est à dire à en comprendre les cheminements, les identités et les sensibilités, notamment lors des confessions ; capacité avec laquelle ils pourront dès lors accompagner au mieux le chrétien sur son chemin de sainteté.
- « **Etre dans le monde mais pas de ce monde** » ; comme détaillé dans la partie « les tensions rencontrées », le prêtre doit développer une compétence à retranscrire de manière contemporaine le discours catholique. Là encore le Père Catala nous partage ces conseils ; « *Le plus difficile (et enthousiasmant) est de se trouver à une époque-charnière, de constater que ce que nous proposons ne « fonctionne » pas. Il faut faire preuve d'idées nouvelles pour annoncer Jésus mort et ressuscité.* »



À présent, je développerai ce qui me semble fonder la **beauté du geste** d'un serviteur de Dieu.

Un prêtre, pour assurer le plein accomplissement de sa vocation, doit faire l'expérience tout au long de sa vie, de cette phrase dissonante de saint Paul dans l'épître aux Corinthiens ; « Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort » (2 corinthiens 12, 9-10). En complément de cela, une phrase de Jésus est révélée au disciple ; « Ma grâce te suffit, car la puissance s'accomplit dans la faiblesse ».

Saint Paul transmet ici aux prêtres une clé pour l'exercice de leur mission. Pour parvenir à leur fin, c'est à dire, être saint eux même et rendre saintes les personnes qui leurs sont confiées, ils ont à façonner une matière bien trop précieuse pour leurs mains humaines et fragiles, ils ont à manipuler une matière d'une nature divine (l'âme) soit d'une nature qui leur échappe. En d'autres termes, comment un homme peut-il travailler à rendre quelque chose de divin, alors qu'il n'est lui même que poussière ? Impossible en apparence.

C'est à partir du constat de ce paradoxe essentiel, de ce désajustement de niveau, que nous pouvons dès lors comprendre que les prêtres ne peuvent agir que sous l'action de la « grâce », c'est à dire sous l'action d'un don, de nature divine, confié à l'homme pour le bien de l'humanité. « Se laisser traverser par la grâce de Dieu », telle doit être la devise en toile de fond pour cet homme ordonné pour être instrument. Dès lors, si c'est Dieu, qui agit, par sa grâce et par l'intermédiaire du prêtre, alors, l'aporie est avortée.



Image d'un prêtre qui se dispose à recevoir la grâce de Dieu pour sa vie

Pour exercer pleinement ou même pour exercer *simplement* sa mission, le prêtre devrait donc uniquement laisser une place en lui pour le passage de Dieu ? Effectivement. Seulement pour que celle-ci ne soit pas minime et donc par conséquent les fruits de son sacerdoce, minimes, il se doit de la libérer largement pour la venue de son Maître. Plus que largement en fait, elle doit même devenir entièrement vide, intégralement réservée, elle doit être l'espace exclusif d'un Autre qui y déploiera tout son Être. Et la condition d'un tel legs est bel et bien la dépossession de soi, uniquement possible si le prêtre se reconnaît bien trop petit dans sa nature, trop indigne, incapable, défaillant même, bien trop faible pour une telle mission de conversion des âmes. « Ma grâce te suffit » affirme Jésus, aucune compétence autre que celle d'accepter d'accueillir la grâce serai alors nécessaire pour cet exercice ? En effet. Un saint est celui qui met toute sa volonté entre les mains de Dieu, pour que ce Dernier prenne la place en lui. Tout chrétiens est invité à cette dépossession et plus particulièrement le prêtre donc, qui doit faire figure d'exemple.

Si le prêtre peut dire, convaincu, « quand je suis faible c'est alors que je suis fort » alors c'est qu'il mesure la Puissance de Dieu et qu'il choisit d'en vivre pour son sacerdoce ; c'est alors qu'il serai Saint. Il pourra donc finalement murmurer, au sujet de son propre accomplissement personnel, et au seuil de sa vie, à l'instar de Jésus, « tout est accompli » (Jean 19-30).





VIII. Conclusion

Comme étudié en PH13, le travail peut se décliner en quatre dimensions possibles ; une dimension objective (faire), subjective (se faire), collective (faire avec), sociétale (faire pour). L'importance et la jonction de ces dimensions dépend de l'implication du travailleur. Comment celles-ci s'appliqueraient-elles dans le sacerdoce d'un prêtre ? Il n'existe pas à part entière une « production » dans l'exercice du serviteur de Dieu, à moins que la vie intérieure, la vie de l'esprit soit reconnue comme réelle, mesurable, qui porte des fruits visibles. Pour un croyant, cette vie de l'esprit est bien concrète, c'est prendre soin de son âme qui compte, c'est 'se produire' comme saint qui est essentiel et cela se mesure à la charité exercée. Le prêtre se construit et s'individualise dans son travail ; c'est d'ailleurs ce qui doit être sa priorité, être lui même saint avant de chercher à rendre saint ses paroissiens. Son travail 'objectif' sera donc effectif qu'à partir du moment où son travail subjectif sera largement amorcé. La dimension collective, elle, s'exprime dans cet accompagnement du prêtre à la sainteté de ses paroissiens, puisqu'il est comme un tuteur, un exemple mais ne peut 'agir' que dans la mesure où la personne collabore, librement. Le prêtre, en tant que serviteur de Dieu, lui même serviteur de l'humanité, fait tellement 'pour' autrui, qu'il est obligé de faire avec, car il doit faire 'sur mesure'. Nous remarquons donc que ces quatre dimensions du travail s'articulent avec sens au sein de la vie du prêtre car c'est seulement lorsqu'il se transformera lui même en saint (subjectif), qu'il pourra participer, en conduisant, guidant, entièrement respectueux de la liberté de chacun (collectif), à la sainteté des paroissiens (objectif), pour ceux qui choisiront ce chemin ouvert, destiné à la multitude (sociétal).

Pour conclure ce rapport, nous répondrons synthétiquement aux questions relevées en introduction. Les prêtres du 21ème siècle sont des hommes appelés par Dieu pour être au service de l'Eglise, elle même au service de l'humanité. Pour cela ils exercent dans des entités territoriales bien définies, les paroisses, en vue de faire grandir la sainteté des paroissiens, croyants ou incroyants en prenant soin de leur personne, principalement en nourrissant spirituellement leurs âmes. Pour parvenir à une telle mission, leurs évêques leur prescrivent quelques règles à suivre, dans un climat de confiance, de fraternité et de responsabilité. Quand bien même le métier des prêtres pourrait être jugé 'à part' du fait de points limites, il n'en est pas moins un travail, qui se confronte à une matière délicate et résistante, qui réclame un zèle certain, qui est régi par un code, qui remplit les quatre fonctions du travailler et qui justifie peut-être, pour ces toutes raisons qu'il soit sacerdoce, don total d'une vie pour l'humanité. Le travail du prêtre est donc plus qu'un métier qui donne des moyens d'existence et s'exerce à temps partiel, il est de l'ordre de la vocation c'est à dire réponse à un appel intérieur de Dieu.

Par manque de temps, il n'a pas pu être traité la dimension collective du travail du prêtre au travers de l'outil « Finalités et organisation d'un collectif de travail », ni l'outil « écart prescrit-réel ». Peut être cela pourra être complété à l'avenir par un camarade PH13.



Sources

1. CEC, Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1998

Le CEC est un « exposé de la foi » et de « la doctrine catholique ». Il est édité sous la direction de la plus haute autorité ecclésiastique, le Pape Jean Paul II en 1992. Il a pour but de favoriser la communion des chrétiens, autour d'un ouvrage commun, servant de repère à tous ceux qui veulent parler de la doctrine catholique (catéchistes, prêtres, chrétiens...).

2. Ouvrage, Père Verlinde, Prêtre pour le 3eme millénaire, 2001.

3. Entretiens de 3 prêtres

Père Pascal, 45 ans, a été ordonné à l'âge de 24ans est exerce depuis dans le diocèse de l'Oise. Après Chantilly, Beauvais et Chambly il a été envoyé à Compiègne ou il travaille depuis septembre 2018 en tant que curé. Il a d'abord été vicaire, puis curé en passant par le rôle d'aumônier d'école et responsable d'un quartier de ZUP. Il a aujourd'hui 74000 habitants à sa charge.

Père Catala, est prêtre depuis 9 ans, il a reçu le sacrement d'ordination à 27ans. Il a également été vicaire avant d'être curé, à Antibes et Grasse avant de rejoindre St Martin du Var. Il exerce aujourd'hui pour la sanctification des 7000 paroissiens qui lui ont été confiés.

Père Wallut, 50 ans, a entendu l'appel de Dieu pour la prêtrise à l'âge de 15ans. Cela fait maintenant 35 qu'il Le sert. Il est entré à l'abbayes de Solesmes pour travailler au sein de cette communauté cloîtrée, puis a dû pour des raisons de santé, sortir de l'ordre et exerce à présent à Compiègne au coté du père Pascal. Sa maladie l'empêche de porter une charge de travail importante, il rend donc service fidèlement mais humblement.

4. Internet

https://books.google.fr/books?id=YEmFjkHV1qQC&pg=PA19&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

<https://journals.openedition.org/assr/5332>

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2010-6-page-809.htm#>

<https://liturgie.catholique.fr/lexique/complies>

5. Code de droit Canon, acces en ligne; [http://www.vatican.va/archive/FRA0037/ INDEX.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0037/INDEX.HTM)